

Communiqué de presse

Fort de France,

## Validation du plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique : un engagement pour les 15 prochaines années

Olivier Marie-Reine, Président du Parc naturel marin de Martinique, a réuni son Conseil de gestion, **mercredi 24 février** à la Villa Murat au Robert afin de débattre des points à l'ordre du jour suivant :

- Validation du plan de gestion
- Avis sur le dossier de candidature de l'association Martinique Réserve de Biosphère pour la création d'une réserve de biosphère de l'Unesco
- Avis conforme sur le projet de la société EDF d'installation d'une ligne sous-marine à haute tension en baie de Fort de France
- Validation du rapport d'activités 2020 et du programme d'actions 2021



### La validation du plan de gestion

Document stratégique qui détermine l'ensemble des actions du Parc naturel marin de Martinique pour les 15 prochaines années, le plan de gestion décide des mesures de protection, de connaissance, de mise en valeur et de développement durable à mettre en œuvre. Après 3 années de travail, de recherches bibliographiques, d'études de terrain et de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire qui œuvrent en faveur de la biodiversité, le plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique a été validé.

Il propose un projet de territoire à long terme de développement durable en identifiant les orientations stratégiques et en les priorisant. Sept grands principes ont alimenté la réflexion préalable à l'élaboration de ce plan de gestion :

- S'articuler avec les autres acteurs et outils
- Valoriser, favoriser et encourager les bonnes initiatives
- Accompagner le changement
- Accompagner le territoire dans l'élaboration de projets respectueux de notre milieu marin
- S'ouvrir et partager avec les territoires et voisins lointains
- Sensibiliser, former aux métiers de la mer, favoriser le développement d'activités qui respectent le milieu et le valorisent
- Partager la mer avec tous les Martiniquais et ceux qui viennent découvrir le territoire.

De cette réflexion découlent des grands enjeux et des finalités de gestion qui sont les buts à atteindre d'ici 15 ans.

- Finalité 1 : Des femmes et des hommes mobilisés pour faire vivre le lien entre la terre et la mer
- Finalité 2 : Une culture maritime vivante au sein du bassin caribéen
- Finalité 3 : Une gouvernance qui développe et incarne une ambition forte pour la mer
- Finalité 4 : La mer nourricière, par l'utilisation durable des ressources, garante de la pérennité des activités
- Finalité 5 : La mer, un espace de vie avec des activités et des pratiques diversifiées, organisées et compatibles avec les objectifs de préservation du milieu marin
- Finalité 6 : Le bon état de l'eau et des sédiments
- Finalité 7 : Des habitats et des espèces en bonne santé
- Finalité 8 : Une présence en mer pour la préservation du milieu marin



Le plan de gestion du Parc naturel marin de Martinique a été adopté par l'ensemble des membres présents, avec une abstention.

Suite à cette validation, il sera soumis à la consultation du public avant d'être présenté pour approbation au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité.

Contact presse : Audrey Gineau – chargée de communication et de sensibilisation  
0696 33 17 42 – [audrey.gineau@ofb.gouv.fr](mailto:audrey.gineau@ofb.gouv.fr)